

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 24603

présenté par

M. Kamardine, M. Viry, M. Brun, M. Bazin, M. Lorion, Mme Sanquer, M. Gomès, M. Dunoyer,
M. Poudroux, M. Le Fur, M. Gosselin, Mme Poletti et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 40

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.